

1
2 **PROCÈS- VERBAL d'une séance ordinaire** du comité consultatif des services aux élèves
3 handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (**CCSEHDAA**) tenue le lundi
4 **4 juin 2018 à 19h30**, dans la salle 203, au siège social de la Commission scolaire de Laval sise au
5 955, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval H7S 1M5.

6
7 Liste des présences :

Membres parents			
ARISTIL	Eddy		<i>Absence Motivée</i>
BLANCHET	Nathalie	Secrétariat exécutif	
BOUCHARD	Isabelle	Commissaire-parent EHDA	
DJILLALI	Hami		<i>Absence Motivée</i>
FOURNIER	Kim		
FOURNIER	Suzanne	Trésorerie	
GENDRON	Martine		
POULIN	Alexandre	Vice-présidence	
RICARD	Julie	Présidence	<i>Absence Motivée</i>
ROUSSEAU	Mélanie		
TAILLEFER	Monique		
ZIANE	Nassima		
Membres participants			
ARSENAULT	André	Représentant du personnel enseignant - SERL	
CHARBONNEAU	Françoise	Commissaire	
CONTANT	Martin	Représentant du personnel de soutien - SLESS	
COSSETTE	Geneviève	Représentant du personnel professionnel	
DESBIENS	Yann	Coordonnateur SEJ	
DESROSIERS	Jean-Sébastien	Directeur des Services éducatifs - SÉ	
FORTIN	Katy	Représentante des directions d'établissement	
JEAN-BAPTISTE	Daphné	Personnel enseignant	
SEGUIN	Annabelle	Personnel enseignant	
Présences:	INVITÉS		
Migneault	France	Directrice-adjointe Services éducatifs, secteur jeune	

- 9 **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;**
 10 Alexandre Poulin constate le quorum et ouvre la séance à 7h15
- 11 **2. Questions du public;**
 12 Aucune question
- 13 **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 juin 2018;**
 14 Tous les membres ont reçu le projet d'ordre du jour dans les délais requis. Afin de permettre
 15 à nos invités de faire leurs présentations, les points 6 et 7 seront devancés avant le point
 16 numéro 4.
- 17
- 18 Il est proposé par Martine Gendron d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance
 19 ordinaire du 4 juin 2018 après ajout au varia des points suivants :
- 20 a) Budget
- 21 b) Présence ou absence des membres parents aux séances.
- 22

PROJET D'ORDRE DU JOUR - Séance du 4 juin 2018

	1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;	19 h
	2. Questions du public;	19 h
(D) *	3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;	19 h 15
(D) *	4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018;	19 h 20
(I)	5. Suivi aux procès-verbaux du 7 mai 2018;	19 h 30 19 h 45
(I)	6. Présentation de la direction des Services éducatifs - déploiement du modèle RAI - par Maxime Mongeon;	20 h 10
	7. Présentation de la direction des Services éducatifs - suivi sur le climat scolaire - par Maxime Mongeon	20 h 35
(I)	8. Avis sur la politique pour promouvoir la civilité et pour prévenir et contrer le harcèlement, la discrimination et la violence au travail; Pause	20 h 50
	9. Rapport des sous-comités :	21 h 10
	9.1 Comité communication (conférences, site Web);	21 h 20
	9.2 Comité du Prix Persévérance;	21 h 30
	9.3 Comité directeur (CREBP);	21 h 30
	9.4 Ententes extraterritoriales	21 h 40
	10. Mot de la Présidente	21 h 50
	11. Parole au Commissaire-parent EHDAA	22 h
	12. Parole au représentant au Comité de Parents	22 h 10
	13. Mot du directeur des Services éducatifs;	22 h 10
	14. Varia;	22 h 10
	15. Date, heure et lieu de la prochaine séance;	22 h 10
	16. Levée de l'assemblée.	22 h 10

23 **CCSEHDAA 2018-06-04-001**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24

25 **4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018;**

26 Il est proposé par Alexandre Poulin, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai
27 2018 suite aux modifications qui y seront apportées. Les suggestions de modifications devront
28 être envoyées à Marie Josée Hébert d'ici le 6 juin à midi. Par la suite, une version finale sera
29 envoyée aux membres pour approbation par courriel

30 **CCSEHDAA 2018-06-04-002**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

31

32 **5. Suivi au procès-verbal**

33 Ligne 51 : Mesures contraignantes suivi pour l'an prochain ajouter un point à l'ordre du
34 jour d'une prochaine rencontre.

35 Ligne 73 : La direction des services éducatifs informera les membres du CCSHEDAA du
36 nombre de plans de transition en vigueur en 2017-2018.

37 Ligne 78 : Après discussion, les membres rédigent une résolution en regard des
38 orientations budgétaires pour 2018-2019. Voir fichier joint.

39

40 Isabelle Bouchard propose l'adoption de la résolution suivante concernant les Orientations
41 Budgétaires 2018-2019 :

42

43 **ATTENDU** que selon la loi sur l'instruction publique (LIP), le CCSEHDAA doit donner son
44 avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services
45 aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

46

47 **ATTENDU** que selon la loi sur l'instruction publique (LIP), la commission scolaire indique,
48 annuellement, au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en
49 difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les ressources financières pour les services à
50 ces élèves et l'affectation de ces ressources, en tenant compte des orientations établies par
51 le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

52

53

54 **Il est proposé par : Isabelle Bouchard**

55

56 **Et RÉSOLU**

57

58 **QUE** la CSDL maintienne son orientation d'investir les sommes supplémentaires requises
59 pour répondre aux besoins et aux capacités des élèves HDAA et ce malgré les compressions
60 budgétaires récurrentes exigées par le MEES;

61 **QUE** les recommandations émises par le CREBP soient maintenues et mises en place afin
62 de répondre aux besoins des élèves HDAA;

63 **QUE** l'enveloppe budgétaire allouée pour les services aux élèves des classes spécialisées
64 soit maintenue tout en prenant en compte l'augmentation de la clientèle;

65 **QUE** l'enveloppe budgétaire allouée pour les services en orthophonie tant pour les classes
66 spécialisées que pour les services en classes intégrées soit maintenue et majorée en
67 fonction des besoins des élèves HDAA;

68 **QUE** l'enveloppe budgétaire allouée pour le soutien à l'intégration aux élèves HDAA soit à
69 la hauteur des besoins des élèves;

70 **QUE** l'attribution du nombre d'heures de service de base en éducation spécialisée (5-10-15)
71 dans chacun des bâtiments/pavillons du primaire soit maintenue sans tenir compte des
72 mesures dédiées;

73 **QUE** le panier d'heures de service de TES allouées au niveau du primaire et du secondaire
74 soit majoré en fonction de l'augmentation annuelle de la clientèle et en faire une reddition de
75 compte au CCSEHDAA.

76 **QUE** l'allocation budgétaire pour le service d'encadrement spécifique aux dineurs et au
77 service de garde tiennent compte des besoins de la clientèle HDAA et soit majorée en
78 fonction de la clientèle;

79 **QUE** l'allocation budgétaire pour le service de transport scolaire (berlines) aux clientèles
80 HDAA soit maintenue tout en considérant que la durée maximale du transport ne doit pas
81 excéder 45 minutes;

82 **QUE** la CSDL s'assure que la répartition du nombre d'élève dans les classes spécialisées
83 dû aux manques d'espaces revienne à la norme de l'année 2015-2016 tout en tenant
84 compte des besoins et capacités de ces élèves;

85
86 **QUE** le CCSEHDAA soit informé des montants accordés par le MEES pour les mesures
87 dédiées aux élèves HDAA.

88
89 **QUE** le CCSEHDAA soit informé des pistes de solutions et de la répartition des classes
90 versus le manque de locaux et qu'elle soit appliquée seulement dans les milieux où il
91 manque de locaux et que cela ne devienne pas la norme.

92 **QU'ADVENANT** que les paramètres budgétaires finaux de la CSDL ne peuvent rencontrer
93 les recommandations du CCSEHDAA citées plus haut, la CSDL puisse en informer le
94 CCSEHDAA afin qu'ensemble, on puisse établir des pistes de solution.

95 **CCSEHDAA 2018-05-07-003**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

96

97

98

99

100 Ligne 187 : PVERS; Le suivi est terminé, la recommandation ayant été envoyée.

101 Ligne 104 : CREB, le document a été envoyé suite à la présentation de France M

102 Ligne 283 : Transport des élèves HDAA, le point doit être mis à l'ordre du jour de la
103 rencontre du mois d'octobre. **SUIVI**

104

105 **6. Présentation de la direction des services éducatifs – déploiement du modèle RAI – par**
106 **Sylvie Nardone**

107 Présentation du déploiement du modèle RAI par Sylvie Nardone.

108 Il y a 3 niveaux, communément appelés la pyramide. Ces niveaux sont axés sur la réussite.

109 Selon les niveaux, le professionnel tout comme le professeur peuvent intervenir, le travail se
110 fait en collaboration constante.

111 Il y a 21 pôles EHDAA, des enseignants sont formés dans chacun des pôles, à raison d'un
112 minimum de 1 par pôles. Dans la grande majorité des pôles, il y a plusieurs enseignants
113 formés.

114 On demande s'il est possible de connaître le pourcentage des enseignants formés versus le
115 nombre total d'enseignants. Malheureusement, ce n'est pas possible, puisque les formations
116 sont en place depuis quelques années déjà, certains professeurs changent de matière, de
117 niveaux, etc. considérant aussi le nombre d'enseignants par matière, ce ne serait vraiment
118 pas possible ni nécessairement représentatif d'avoir un pourcentage.

119

120 Genevieve cossette rassure les parents face à leurs inquiétudes, en ajoutant par exemple
121 que dans son pôle, une très grande majorité des enseignants sont formés. Comme il y a des
122 couts, il arrive à l'occasion que la direction refuse qu'un enseignant qui est en remplacement
123 suive la formation car la formation est étalée sur plusieurs jours, soit environ on parle 5-7
124 jours au primaire et 4-5 jours au secondaire.

125 Le projet CAR (Collaborer, Apprendre et Réussir) a aussi été mis en place. Ce projet est
126 offert aux directions d'établissement, il s'agit d'un modèle de gestion. Le fait que la direction
127 participe à la formation, comme gestionnaire ils deviennent plus en mesure de comprendre
128 les demandes et les besoins des enseignants.

129 M. Desrosiers ajoute en complément que cela aide la direction à prendre la bonne décision
130 pour mettre en place et instaurer le RAI de façon plus efficace. Cela fait en sorte que les
131 directions sont alimentées dans leur accompagnement des enseignants.

132

133 Il y a plusieurs partenaires associés au projet RAI, voir document pour obtenir plus
134 d'informations

135

136 **7. Présentation de la direction des Services éducatifs - suivi sur le climat scolaire - par Dominique**
137 **Hénault**

138

139 Monsieur Dominique Hénault fait la présentation sommaire du dossier sur le climat scolaire.

140 Le projet CAR, pour accompagnement des directions, est présent dans l'ensemble des

141 projets. Il faut aussi impliquer les conseillers pédagogiques, voire à l'applications du code de
142 vie. Un rappel est fait sur la pyramide du modèle RAI, mais avec 4 niveaux.
143 Il faut mettre en place les interventions en fonction des besoins des élèves.
144 Par exemple, un élève qui subit de l'intimidation doit pouvoir en parler et les intervenants
145 doivent être en mesure de recevoir et d'écouter.
146 Une intervention avec le sourire avec toujours facilitante.

147
148 Les premiers signes : il faut travailler sur l'implantation outils de dépistage. Si nous sommes
149 en mesure d'identifier très tôt les élèves à risque au primaire, ce sera beaucoup plus facile
150 de faire les interventions requises afin de récupérer ces élèves avant qu'il y ait escalade des
151 problématiques.

152 Dans un monde idéal, un portrait est fait à 2 reprises pendant l'année scolaire, cela permet
153 de voir l'évolution des élèves.

154
155 Il y a aussi une trousse d'évaluation des décrocheurs potentiels (TEDP) pour le secondaire.
156 Le but étant d'identifier les élèves à risque encore une fois et de les récupérer grâce par
157 exemple au tutorat, rattrapage, éducateur spécialisé, conseiller en orientation, etc.

158
159 Le GRICS est un outil qui extrait les données de GPI, comme par exemple le nombre
160 d'absences, les notes, etc. cela permettra d'identifier les facteurs de risque pour les diminuer
161 le plus rapidement possible.

162
163 Formation intéressante mais l'enseignant ne l'utilise pas. CPI une crise, ce n'est pas
164 nécessairement négatif. La crise peut aussi être signe de danger ou d'opportunité.
165 M. Arsenault dit que si c'était vrai qu'on avait des équipes CPI Externe indépendante de la
166 classe, cela serait parfait, mais ce n'est pas le cas. Présentement, ce sont les enseignants
167 qui font les interventions, pourtant selon M. Hénault ce qui est diffusé c'est plutôt que les
168 enseignants, avant de faire une intervention, devraient se poser la question à savoir « suis-je
169 la meilleure personne pour faire l'intervention ». Il faut que la personne qui intervient soit à
170 l'aise avec l'intervention, autrement elle ne doit pas intervenir. Le Bien-être, la sécurité, etc.
171 doivent être prioritaires en tout temps.

172
173 L'implantation de ce système a vu le jour au début de 2014 avec 2 écoles. L'équipe a grossi,
174 tous les pôles spécialisés ont été faits. De plus en plus de formations sont données dans de
175 plus en plus d'écoles. Le suivi est fait chaque année, il y a 14 formateurs qui soutiennent les
176 intervenants annuellement et au besoin.

177 S'il n'y avait que la formation et qu'il n'y avait pas de suivi ou d'intervention au besoin, il
178 serait impossible d'avoir le succès actuel. L'accompagnement par la suite est au moins
179 autant important que la formation de base.

180
181 Martin Contant est heureux d'avoir accès à ces formations, d'autant plus qu'il y a du soutien
182 pour les enseignants formés CPI. Cependant, il regrette que pendant la journée les élèves
183 soient accompagnés par des TES en classe ou autre, mais lorsqu'ils arrivent au dîner, ou au
184 service de garde, ces intervenants ne sont pas présents. M. Arsenault ajoute que c'est la
185 même chose en classe régulière. M. Desrosiers en prend bonne note.

186

187 Mme Gendron demande si cette formation est offerte dans tous les services de gardes.
188 Geneviève cossette répond que la priorité avait été faite au niveau des services de garde qui
189 avait le plus de besoins, mais chaque année la clientèle est élargie ce qui fera en sorte que
190 sous peu, l'objectif sera atteint et que tous les services de garde seront formés.

191
192 Évaluation de la mise en œuvre et des effets. : ce qu'on devait faire et ce qui a été fait.
193 Sondage acheminé avant les rencontres afin d'avoir un pouls suite à la formation et aux
194 interventions.

195
196 Mélanie Rousseau demande si l'indice pour détecter les besoins, est seulement dans les
197 cas de comportement dérangeants, ou bien s'il y a, dans la formation, une façon de détecter
198 le comportement inadéquat même s'il n'est pas dérangeant pour les autres? M. Hénault
199 répond qu'avoir une lecture appropriée d'un comportement changeant fait partie intégrante
200 de la formation. Geneviève Cossette ajoute que plusieurs élèves changent de niveau
201 d'anxiété dans une journée, la majorité sont capables de se calmer tout seuls, alors que
202 d'autres n'y arrivent pas. Au fil des formations il y a plusieurs exemples donnés afin qu'on se
203 rende compte plus facilement des symptômes qui pourraient passer inaperçus.

204 PAUSE

205

206 **8. Avis sur la politique pour promouvoir la civilité et pour prévenir et contrer le harcèlement, la**
207 **discrimination et la violence au travail;**

208 Alexandre Poulin lit et propose l'adoption de la résolution relative à la nouvelle Politique pour
209 contrer le harcèlement, la discrimination et la violence au travail.

210 **ATTENDU** que la consultation sur la Politique pour promouvoir la civilité et pour prévenir et
211 contrer le harcèlement, la discrimination et la violence au travail;

212 **ATTENDU** les opinions fournies par les membres du CCSEHDAA;

213 IL EST PROPOSÉ PAR Alexandre Poulin, représentant

214 ET RÉSOLU

215 **QUE** Le CCSEHDAA demande à la Commission scolaire de Laval de considérer la protection des
216 bénévoles de la CSDL dans le cadre de cette Politique;

217 **QUE** le CCSEHDAA recommande à la Commission scolaire de Laval d'apposer des affiches dans
218 tous les établissements de la CSDL, avec la mention suivante : « cet établissement est contre le
219 harcèlement, la discrimination et la violence ».

220

221 **CCSEHDAA 2018-05-07-004**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

222

223

- 224 **9. Rapport des sous-comités :**
- 225 **9.1 Comité communication (conférences, site Web, etc.);**
- 226 ➤ Mme Taillefer n'a rien de particulier à mentionner.
- 227 **9.2 Comité du Prix Persévérance;**
- 228 Les prix ont commencé à être remis, mais il manque des disponibilités pour ces dates,
- 229 un appel à tous est fait :
- 230 6 juin 19h15
- 231 14 juin 14h10
- 232 20 juin 10h30
- 233
- 234 **9.3 Comité directeur (CREBP);**
- 235 Aucun
- 236
- 237 **9.4 Ententes extraterritoriales.**
- 238 Il n'y a aucune entente extraterritoriale.
- 239
- 240 **10. Mot de la présidente;**
- 241 Monsieur Desrosiers demande si tous les parents ont reçu l'invitation pour la soirée
- 242 Hommage aux bénévoles. Comme ce n'est pas le cas, l'invitation sera acheminée par
- 243 courriel par Marie Josée Hébert demain matin.
- 244
- 245 **11. Parole au commissaire-parent EHDA;**
- 246 Nouvelle école parc Cluny, construction doit être commencée, ou commencera sous peu car
- 247 le contrat a été octroyé.
- 248 Le colloque de la FCPQ était vraiment intéressant, il y a eu présentation sur le projet
- 249 éducatif, par martine Tremblay. La prochaine étape est le plan d'engagement. Le ministère
- 250 souhaite que les parents soient impliqués dans ce projet.
- 251
- 252 Les sujets chauds au Conseil évidemment ont été les deux consultations, soit celle sur le
- 253 PEVR et celle pour contrer le harcèlement.
- 254 Mme Bouchard mentionne également quelques mots sur les règles budgétaires, le d'effectif
- 255 et les critères d'inscriptions. Elle remercie tout le monde de son implication et espère que
- 256 tous seront de retour.
- 257
- 258 **12. Parole au représentant au Comité de parents;**
- 259 Mélanie Rousseau est d'avis que le plan triennal donné ressemble aux avis des années
- 260 précédentes. Par contre, le Comité de parents souhaite revoir les programmes
- 261 d'enrichissements.
- 262
- 263 Avis harcèlement : ajout du terme bénévole un peu comme ccsehdaa
- 264 Avis sur le Pvert a été donné
- 265 Prochaine rencontre 11 juin.

266 Il avait été question en début d'année de faire un comité pour promouvoir l'aga afin qu'il y ait
267 plus de participant. Par contre. La FCPQ a préparé un document à cet effet, madame
268 Rousseau mentionne qu'il pourrait être utile aux parents de le consulter s'ils font partie des
269 CÉ.
270

271 Le point « recours collectif » sera traité le 11 juin prochain.
272

273 **13. Mot du directeur des Services éducatifs;**

274 Monsieur DesRosiers remercie les gens de leur implication. Il souligne l'importance de
275 continuer à avoir des discussions franches et honnêtes. Il ajoute que, bien que les rôles de
276 tous et chacun soient différents, la volonté de travailler pour l'enfant demeure un fondement
277 commun. Tous ensemble pour faire avancer la cause de l'élève.
278

279 **14. Varia**

280 a) Budget : Madame Suzanne Fournier mentionne qu'il reste de l'argent. Une conférence
281 sera organisée pour l'an prochain. On se rappelle que l'année dernière, un don a été fait
282 à l'école Jean-Piaget. Cette année, on pourrait offrir 800\$ à une autre École. Après
283 discussions, on recommande d'offrir ce montant à l'école Horizon-Jeunesse pour son
284 programme PFAE

285 **CCSEHDAA 2018-05-07-005**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

286

287 b) Présence ou absence des parents aux séances.

288 Une discussion a cours relativement aux absences des membres aux rencontres. Ce
289 point sera traité à la séance de septembre pour être proposé en assemblée générale
290 subséquemment.
291

292 **15. Date, heure et lieu de la prochaine séance;**

293 La prochaine séance du CCSEHDAA se tiendra le lundi 17 septembre 19h.
294

295 **CCSEHDAA 2018-05-07-006**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

296 **16. Levée de la séance.**


297 À 22 h 43, l'ordre du jour de cette séance étant épuisé, Madame Kim Fournier en propose
298 la levée.

299 **CCSEHDAA 2018-05-08-007**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

300

301 Nathalie Blanchet
302 Secrétaire exécutive



Alexandre Poulin
Vice-Président

303 Marie-Josée Hébert (secrétaire de la rencontre)